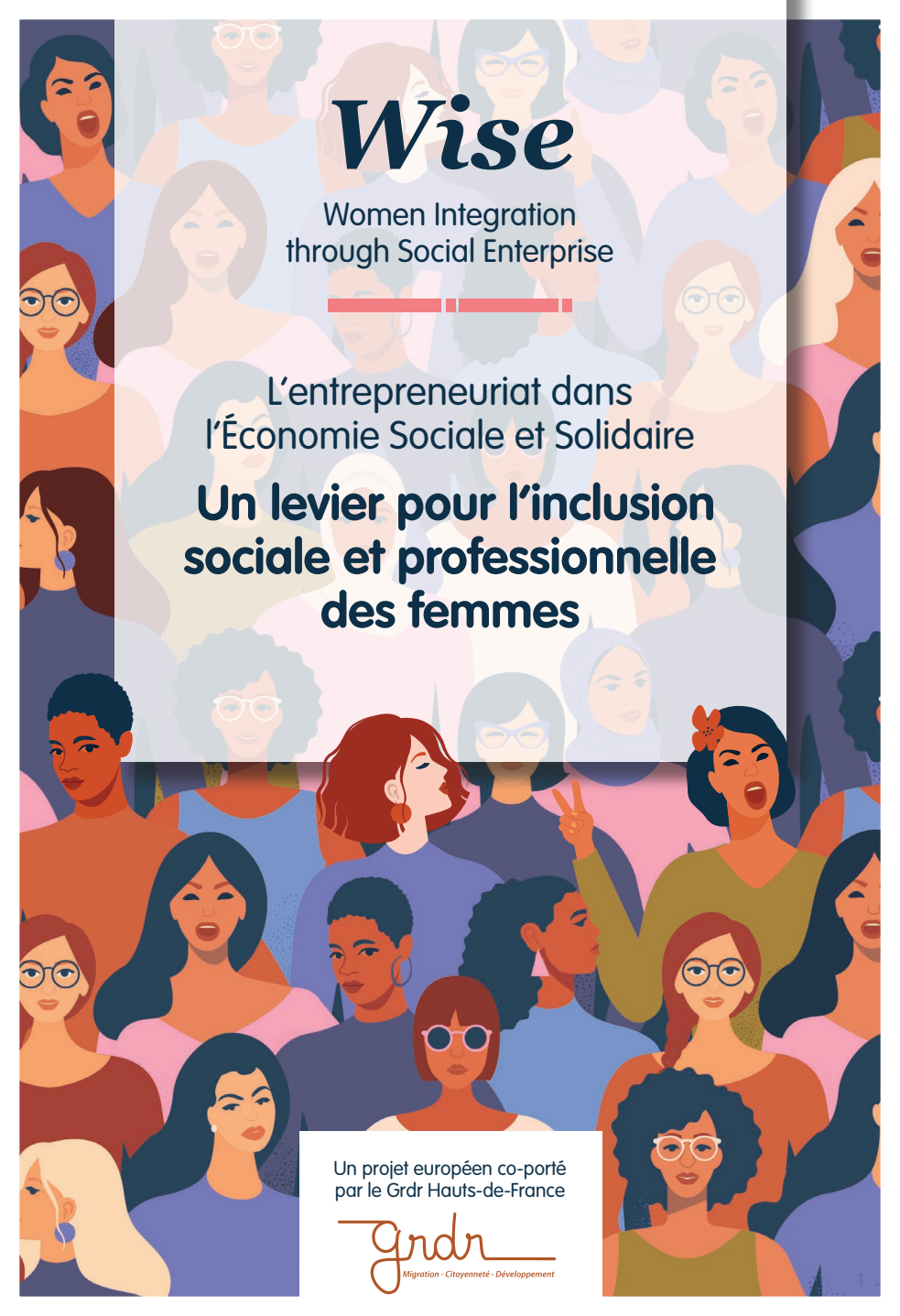




Wise

Women Integration
through Social Enterprise

L'entrepreneuriat dans
l'Économie Sociale et Solidaire

**Un levier pour l'inclusion
sociale et professionnelle
des femmes**

Un projet européen co-porté
par le Grdr Hauts-de-France

grdr
Migration - Citoyenneté - Développement

WISE EN QUELQUES MOTS

Le projet européen WISE (*Women Integration through Social Enterprise*) à pour objectifs de :

- ➔ Encourager l'insertion sociale et professionnelle des femmes en levant les freins à l'entrepreneuriat.
- ➔ Promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- ➔ Outiller les professionnels pour soutenir les initiatives des femmes.

Le Grdr et les 5 autres structures européennes présentes en Espagne (*Magenta*), Italie (*Promimpresa*), Roumanie (*ANUP International*), Slovénie (*CIK*) et Royaume-Uni (*MEH*) ont établi un **diagnostic sur l'entrepreneuriat social féminin à l'échelle nationale** en s'intéressant à sa place dans le paysage économique, social et politique du pays, mais aussi à son développement, ses impacts et ses enjeux à l'échelle locale. Une étude européenne, disponible sur demande, recense les constats et conclusions établis dans chaque pays.

De cet état des lieux partagé ont été construits, par l'ensemble des partenaires du projet WISE, **des modules de montée en compétences sur l'accompagnement des femmes porteuses de projets sociaux**. Destinés aux professionnel-le-s de l'accompagnement à la création d'entreprise et à de futures mentores, ces modules prennent en compte les problématiques identifiées durant la phase de diagnostic et proposent des outils visant à faciliter le développement et l'accompagnement de projets à impact social portés par des femmes en situation de précarité économique, sociale et/ou professionnelle.

Module 1

*Accompagnement
de projets à impact social*

Module 2

*Accompagnement de projets
entrepreneux féminins*



ÉTAT DES LIEUX

■ L'ESS et ses particularités

L'économie sociale et solidaire (ESS) d'aujourd'hui provient de la rencontre de deux histoires.

D'un côté, elle est issue d'une longue tradition de **mouvements de pensée et d'expériences citoyennes** qui ont émergé lors de la révolution industrielle afin de proposer un développement économique et social plus juste. Elle s'est incarnée par la création d'organisations coopératives, associatives et mutualistes regroupées sous le nom d'**économie sociale**.

De l'autre côté, elle est issue d'une volonté, à la fin du 20^{ème} siècle, de **réaffirmer la solidarité et le développement communautaire comme projet de société**. C'est aussi le moment où certaines entreprises privées et pratiques entrepreneuriales tentent de se réinventer afin de proposer une réponse aux problèmes sociaux et environnementaux.

Sous la bannière commune d'ESS, ces organisations proposent une alternative au modèle d'entreprise classique. Elles reposent sur quatre piliers :



La poursuite d'une utilité sociale
et/ou environnementale



La recherche
d'un modèle
économique viable



Le principe de lucrativité
limitée au profit
d'un réinvestissement
dans le projet social



La mise en place
d'une gouvernance
démocratique

Source Avisa¹

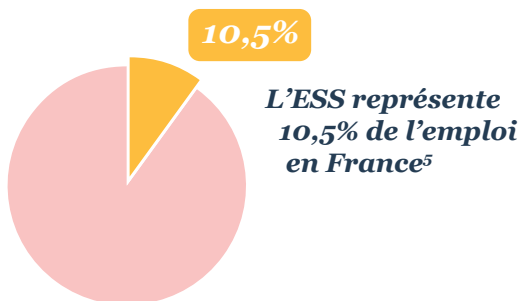
■ **La loi du 31 juillet 2014** relative à l'ESS établit un socle juridique commun aux entreprises de l'ESS et a pour objectif de créer un environnement favorable à leur développement. Elle permet, entre autres² :

- ➔ de **reconnaître l'ESS comme mode d'entreprendre spécifique**. Les organisations de l'ESS sont clairement identifiées : ce sont les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les sociétés commerciales d'utilité sociale
- ➔ de **consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financements des acteurs de l'ESS**



L'**agrément ESUS** est notamment créé pour permettre aux structures de l'ESS à forte utilité sociale et qui répondent à des besoins sociaux spécifiques d'avoir accès à certains dispositifs financiers, comme l'épargne solidaire³.

■ Les entreprises de l'ESS, présentes dans tous les secteurs d'activité, comptent aujourd'hui 2,4 millions de salarié.e.s en France. Sa contribution au PIB est estimée à 10%⁴.



En 2019, les femmes représentaient 68% des employés de l'ESS⁶.



Inégalités de genre : l'ESS ne fait pas exception

L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activité.

Cependant la part des femmes est plus forte dans :



Malgré cette surreprésentation des femmes dans l'ESS et les valeurs qui y sont portées, les inégalités femmes-hommes ne font pas figure d'exception.

En effet, les écarts de salaires persistent



Secteur d'activité	Salaire annuel brut moyen des hommes	Salaire annuel brut moyen des femmes	Ecart
Agriculture	32 851	26 601	23%
Activités financières	50 983	39 314	30%
Enseignement	37 424	31 312	20%

Source : Etat des lieux de l'Egalité Femmes-Hommes dans l'ESS, ESS France⁹

Cela s'explique en partie car elles sont plus nombreuses que les hommes à avoir un emploi précaire (temps partiels et CDD)



Et elles sont aussi moins nombreuses que les hommes à tenir des postes à responsabilités.

■ Ces inégalités de genre sont aussi présentes parmi les profils des porteur.euse.s de projets qui relèvent de l'ESS. **Les femmes ne représentent qu'un tiers des entrepreneur.e.s**, à peine plus que dans l'entrepreneuriat classique.

Elles sont confrontées à plusieurs freins spécifiques : **sensation de manque de légitimité, de soutien par les proches, confrontation à des stéréotypes dévalorisants**. A cela s'ajoutent les idées reçues sur l'entrepreneuriat en ESS, qui n'est pas toujours considéré comme une activité pérenne.

■ ESS France souligne qu'une dynamique vers plus d'égalité femmes-hommes a été impulsée par la loi ESS de 2014¹¹.

« Cette dynamique doit être amplifiée et portée par l'ensemble des réseaux et organisations de l'ESS à travers différentes actions : production de chiffres pour objectiver les situations d'inégalités, sensibilisation et formation, groupes de travail pour intégrer l'égalité femmes-hommes dans les activités des structures et initier un véritable changement ».



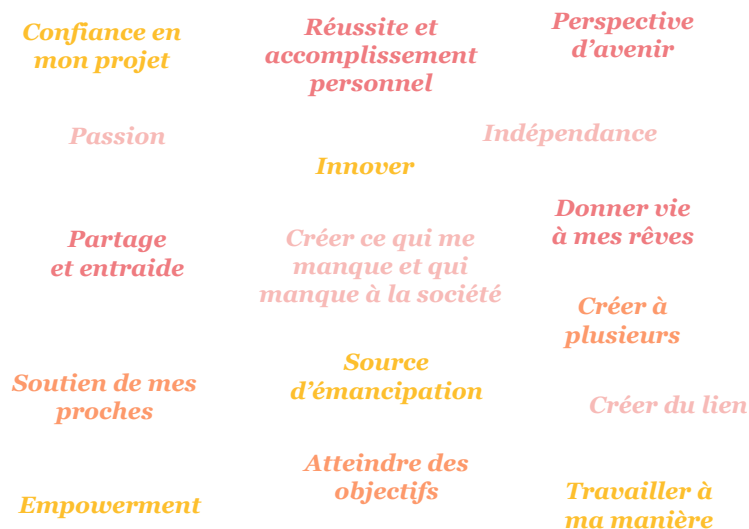
LE CONSTAT DU GRDR HAUTS-DE-FRANCE

■ Par le biais de 5 entretiens individuels avec des entrepreneures, d'une rencontre entre professionnel.le.s et d'un temps d'échanges entre porteuses de projets ("Focus Groups" tenus en juillet et août 2020 sur la Métropole de Lille -MEL-), le Grdr Hauts-de-France a pu identifier certaines de ces difficultés chez des porteuses de projets et entrepreneures à l'échelle locale.



■ Malgré ces obstacles, une enquête publiée en février 2020 par BPI France et France Active¹² souligne que les femmes sont de plus en plus motivées à se lancer dans l'entrepreneuriat, à la fois pour **concrétiser leurs idées personnelles** mais aussi pour **donner plus de sens à leur vie professionnelle**. La création d'entreprise constitue pour les femmes une source de **liberté**, un moyen de **créer des emplois**, et une manière de gagner en responsabilités.

■ Réponses des porteuses de projets à la question :
Qu'est-ce qui vous pousse, vous encourage à entreprendre ?



■ Parmi les 6 entrepreneures rencontrées, porter un projet social a été un choix, un processus émancipatoire mais aussi un moyen d'acquérir un pouvoir d'agir. Il leur a permis de prendre confiance en elles mais aussi de se tourner vers les besoins de la société et de leurs communautés. Leurs divers parcours, migratoire ou non, issus d'un milieu favorisé ou non, ont considérablement façonné les identités de leurs entreprises.

■ Cette valorisation des parcours féminins entrepreneuriaux passe par l'accompagnement des femmes qui souhaitent se lancer. Pour ce faire, des structures dédiées à l'accompagnement de femmes entrepreneures dans et hors ESS se développent. Elles visent à sensibiliser et à accompagner les femmes dans leurs projets de création. On y retrouve souvent des programmes de mentorat.

Quelques structures d'accompagnement
présentes sur la Métropole Européenne
de Lille

littlebigwomen

Little Big Women est une association d'accompagnement, de mise en réseau et mentorat des femmes entrepreneures.

« Fertiliser les énergies et tous les talents pour un monde économique performant et respectueux ! » est sa raison d'être. La structure a repris le flambeau d'Initiatives Plurielles, faisant durer cette dynamique de mentorat pour les femmes entrepreneures depuis plus de 20 ans. www.littlebigwomen.com

FORCEfemmes

Accompagnement au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise pour les femmes de plus de 45 ans. www.forcefemmes.com



Réseau d'entraide entre femmes cheffes d'entreprises et mères.
www.reseau-mampreneures.org



RE.I.N.E.S. de FEMMES Ici & Là-bas

R.E.I.N.E.S. (Réseau d'Entraide Internationale Nord Et du Sud) de FEMMES Ici & Là-bas est une association qui a pour vocation d'accompagner, de suivre et de mettre en synergie des porteuses d'initiatives économiques sur le territoire lillois et d'origine.
www.reinesdefemmes.com



■ Depuis une dizaine d'années, l'entrepreneuriat social et féminin est encouragé et soutenu à travers différents dispositifs français et européens.

**La Garantie
EGALITE Femmes**

*permet aux femmes
éloignées de l'emploi
d'obtenir une garantie
sur un prêt relatif à
la création ou reprise
d'une entreprise¹³.*

**L'Initiative pour
l'entrepreneuriat
social**

*est le premier
grand chantier visant
à améliorer l'accès au
financement, la visibilité
des entreprises sociales,
et l'optimisation
de l'environnement
juridique¹⁵.*

FEDER

*(Fond européen de
développement régional)*

FSE

(Fond Social Européen)

*financent directement
des projets d'utilité sociale
sur les territoires.*

**L'association
ESS France**

*assure la représentation
et la promotion de l'ESS à
l'échelle nationale, anime
et coordonne les chambres
régionales de l'ESS, et est
chargée de consolider et
développer les données
relatives à l'ESS¹⁴.*

**Le Plan
Entrepreneuriat 2020**

*qui visait à "raviver l'esprit
d'entreprise en Europe"
sur la période 2014-2020 a
notamment favorisé la créa-
tion de réseaux de femmes
entrepreneures :*

● **Business angels**

*(European Community
of Women Business Angels
and women entrepreneurs),*

● **Réseau européen
des ambassadrices
de l'entrepreneuriat
féminin**

*(WES - European network
to promote women's
entrepreneurship)*

● **Les plateformes
comme WESTART
ou Wegat¹⁶.**

LES RESSOURCES

1. Les quatre grands principe de l'ESS (s.d.). Avise.org.
www.avise.org/entreprendre/entreprendre-dans-less/les-quatre-grands-principe-de-less
Kit de sensibilisation ESS (2020). www.avise.org
2. ESS, Loi du 31 juillet 2014. Cncress.
www.ess-france.org/media/client/gridfichier/ressource4/cncress_livret_loi_ess_2edition.pdf
3. Tout savoir et tout comprendre sur la loi ESS. (2016) Ministère de l'économie.
www.cress-pdl.org/wp-content/uploads/loi_ess-brochure_2016.pdf
4. L'économie sociale et solidaire. (s. d.). Ministère de l'économie.
www.economie.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire
5. Note d'analyse de la conjoncture de l'emploi dans l'ESS entre 2010 et 2018. (2019). Observatoire national de l'ESS.
www.ess-france.org/media/client/gridfichier/actu4/etudeconjonctureemploieessbd.pdf
6. Infographie de l'Atlas 2020 de l'ESS. (2020). ESS France.
www.ess-france.org/fr/ressources/decouvrez-les-infographies-de-latlas-national-de-less
7. Répartition des effectifs salariés par sexe pour les secteurs d'activité des familles de l'économie sociale. (2015) Insee
www.insee.fr/fr/statistiques/3202384
8. Infographie de l'Atlas 2020 de l'ESS. (2020). ESS France.
www.ess-france.org/fr/ressources/decouvrez-les-infographies-de-latlas-national-de-less
9. Etat des lieux de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS. (2019). Observatoire de l'égalité F/H dans l'ESS.
www.adequations.org/IMG/pdf/Etat_lieux_femmes-hommes_ESS_mars_2019.pdf
10. Infographie de l'Atlas 2020 de l'ESS. (2020). ESS France.
www.ess-france.org/fr/ressources/decouvrez-les-infographies-de-latlas-national-de-less
11. Etat des lieux de l'Egalité Femmes-Hommes dans l'ESS. (2019). ESS France
www.ess-france.org/media/client/gridfichier/ressource1/etudeegaliteinteractive.pdf
12. Sondage « Les femmes et la création d'entreprise » pour France Active et Bpifrance. (2019). Opinionway.
www.franceactive.org/wp-content/uploads/2018/03/CP-Femmes-entrepreneurs-Etude-France-Active-Bpifrance-V7.pdf
13. Garantie EGALITE femmes (ex FGIF) (s. d.). Bpifrance Création.
www.bpifrance-creation.fr/encyclopedie/financements/dispositifs-garantie/garantie-egalite-femmes-ex-fgif
14. Article V, LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire
15. Initiative pour l'entrepreneuriat social. (2011). Commission Européenne.
www.eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0682:FIN:fr:PDF
16. Plan d'action Entrepreneuriat 2020. (2013). European Economic and Social Committee.
www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/plan-daction-entrepreneuriat-2020
Women entrepreneurs. (2016). Commission Européenne. www.ec.europa.eu/growth/smes/supporting-entrepreneurship/women-entrepreneurs_en

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet WISE co-porté par le Grdr Hauts-de-France ?

Rendez-vous sur le site

www.wise-project.webnode.es

ou sur  et 

Vous êtes une structure, un.e professionnel.le de l'accompagnement à la création d'activités ou une future mentore et vous souhaitez découvrir nos modules de montée en compétences ?

Module 1

*Accompagnement
de projets à impact social*

Module 2

*Accompagnement de projets
entrepreneux féminins*

Le Grdr Hauts-de-France vous propose gratuitement des ateliers et de partage d'outils pour l'accompagnement de porteuses de projets ESS. Notre équipe vous accompagne dans l'appropriation de ces modules.

Contactez-nous !

Grdr Hauts-de-France

235, boulevard Paul Painlevé 59000 Lille

grdr.hdf@grdr.org - 09.62.35.83.87



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

